

Accueil des enfants Sourds : les langues signées vont-elles disparaître ?

Sous-titre:

Article du n°23 (2003, 3^e trimestre) : « LSF : enjeux culturels et pédagogiques »

Résumé : Du temps de l'interdit explicite portant sur les langues signées, une transmission effective de ces langues s'effectuait le plus généralement grâce à des lieux éducatifs garantissant la groupalité. De nos jours, malgré la levée d'interdit permettant en droit le libre accès à ces langues, la transmission se trouve entravée surtout dans les lieux d'accueil de la petite enfance et enfance puisque le groupe des pairs signants est bien souvent menacé. Ainsi le droit demeure plus virtuel qu'effectif. Une situation nouvelle émerge. L'article tente de mettre en perspective notre présent à la lumière de ce que ces sujets enseignent à qui tente de les entendre.

Mots-clés : Acte de parole - Déficit - Différence - Groupe - Langues signées - Sourds - Transmission.

[Télécharger l'article](#) [1] (fichier PDF)

Accueil des enfants Sourds : les langues signées vont-elles disparaître ?

Dossier

André MEYNARD

Psychanalyste, docteur en psychologie,
laboratoire de psychopathologie clinique, université Aix-Marseille 1

Résumé : Du temps de l'interdit explicite portant sur les langues signées, une transmission effective de ces langues s'effectuait le plus généralement grâce à des lieux éducatifs garantissant le groupal. De nos jours, malgré la levée d'interdit permettant en droit le libre accès à ces langues, la transmission se trouve entravée surtout dans les lieux d'accueil de la petite enfance et enfance puisque le groupe des pairs signants est bien souvent menacé. Ainsi le droit demeure plus virtuel qu'effectif. Une situation nouvelle émerge. L'article tente de mettre en perspective notre présent à la lumière de ce que ces sujets enseignent à qui tente de les entendre.

Mots-clés : Acte de parole - Déficit - Différence - Groupe - Langues signées - Sourds - Transmission.

101

DE QUELQUES PRÉALABLES INDISPENSABLES...

Pour un psychanalyste, écrire sur la LSF est d'abord écrire sur la parole, sur la prise de parole¹ des sujets signants et donc aussi sur leur entendement. Pourquoi les dire sourds ? Et à quoi donc seraient-ils sourds ? En écoutant ces sujets dire et se dire au travers de modalités langagières signées se posent rapidement d'essentielles questions qui débordent d'ailleurs ce champ si particulier : comment certains humains sont-ils précocement poussés à parler avec

les mains et entendre avec les yeux ? Qu'est ce parler ? Entendre ? Comment accueillir ces sujets, leur permettre d'exister, de s'instruire, de se socialiser en étant attentif et respectueux de leurs particularités sensorielles et langagières ?

En commençant à écrire cet article je me demandais ce qui pouvait être important à souligner pour ceux qui un jour, rencontreraient peut-être cette question de la surdité dans leur classe ou établissement. Rencontreraient² donc des enfants ou des adolescents ne percevant pas (ou mal) les fréquences conversationnelles de nos

1. Pour un abord conceptualisé de ceci cf. Meynard 1993, 1995, 1998, 2002.

2. Rencontre d'un Sourd ou d'un groupe de Sourds : la différence est considérable entre ces deux situations comme indiqué par la suite.

Liens

[1] http://inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/downloads/fichiers-fiche-produits/Nrais23_Meynardo.pdf